

supposée des deux chefs de la nation ségusiave, semble, ai-je dit, appartenir au IV<sup>e</sup> siècle. A ce sujet, j'ai fait observer que leur arrivée sur le Rhône moyen avait dû dépendre d'un déplacement général déterminé par l'invasion de peuplades étrangères. En effet, la domination de la plupart des nations, qui occupent dans cet âge reculé la Gaule australe, offre des phases tumultueuses d'un synchronisme remarquable. Les tribus des environs de Narbonne, principalement, tendent toutes, alors, à se déplacer (1). A un moment donné, leur mouvement de translation paraît devenir universel. Dans ce va-et-vient de populations agitées, les Elysices perdent leur capitale et son territoire (2); les Atacins, les Arvernes méridionaux et les Volces-Arécomiques se disputent le littoral Méditerranéen (3); enfin les tribus ségusiaves, parties de ce même littoral, remontent le cours du Rhône jusqu'à sa jonction avec la Saône.

La cause de ce bouleversement ethnographique a cessé d'être une énigme; on sait aujourd'hui qu'elle fut produite par l'apparition sur la frontière septentrionale de la Narbonnaise de confédérés cymriques, *Belges*, *Volces*, qui s'étaient arrêtés dans le pays d'Outre-Rhin, après la grande invasion du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (4). Ces émigrants ne composaient pas toute la confédération de leur race. La horde princ'ale, ne pouvant triompher de la résistance des Galls et des Cymrcs de la première invasion,

(1) V. M. Boudard, *Numism. ibér.*, pp. 241 ctsuiv.

(2) Au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Élysices sont mentionnés par Hécatée de Milet comme un peuple encore indépendant :

Ἐξιαυοὶ ἔθνος Ἀτ'ῶν

Ἰεπίοιο(-)ῶν, fragm. 20.

Aviénus fait sans doute allusion à l'abaissement de la puissance des Élysices au IV<sup>e</sup> siècle, dans ce passage :

..... Gens Elysicum prius

Loca haec tenebat, atque Nado civitas

Erat ferocis maximum regni caput.

*Or. Marit.*, V, 580.

(3) M. Boudard, *ibid.*

(4) A. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. i, p. 131.